

Villemomble

& Vous

Villemomble Magazine

N°103 - MAI 2024

BUDGET

Une question d'équilibre



4/6

Vous y étiez!

Retour en images sur les actualités des dernières semaines

15

Parlons de...

Gaëlle Sylvestre : l'alliage du sport et de la passion

26

Focus commerce

Agenda des boutiques éphémères

7

Toujours + d'infos

Le plein d'infos sur la commune

16/18

Zoom

Budget : une question d'équilibre

27

Focus Sport

Découvrez les résultats de vos clubs villemoblois et les prochaines dates des rencontres sportives

8/10

Actus

Les actus et petits rappels

19/20

Villemoble avance

L'arc-en-ciel, un lieu dédié à la petite enfance
La Mission Locale, au service de la jeunesse

28

Décryptage

Les principales délibérations du Conseil municipal du 5 avril 2024

11/14

Grand angle

L'avenir du quartier Bénoni-Eustache

21/24

Petit + Senior

Les actualités du CCAS

29

Agenda

Toutes les dates à retenir



VILLEMOMBLE MAGAZINE | Directeur de la publication: Jean-Michel Bluteau, Maire de Villemoble | Rédactrice en chef: Christelle Charlot | Rédaction: Titouan Victor De Sousa, Christelle Charlot, Shany Francillette | Création graphique, maquette et suivi de fabrication: Lucie Nouaille | Photographies: Charlotte Dubois, Julien Labrosse, Shany Francillette, Titouan Victor De Sousa, Lucie Nouaille, Romoli Rush, Adobe Stock | Impression: L'Imprime, 20 rue des Frères Lumière, 93220 Neuilly-sur-Marne, 01 49 44 88 20 | Édition: mai 2024 | Tirage: 15 000 exemplaires | Dépôt légal: à parution | Numéro ISSN 1274-7858



Pour contacter la rédaction: 01 49 35 25 37
Villemoble & Vous, 13 Bis rue d'Avron, 93250 Villemoble

ÉDITO

Avec cette volonté toujours aussi constante de gérer avec rigueur les deniers publics, j'ai soumis au vote le budget primitif 2024 qui a été approuvé durant la séance du Conseil municipal du 5 avril dernier.

Ce budget est la concrétisation du débat d'orientation budgétaire présenté en mars dernier que j'ai déjà eu à cœur de défendre dans l'intérêt des Villemomblois.

Il traduit la farouche ambition pour mon équipe municipale et moi-même de mener de front à la fois les compétences dévolues à la commune, tant sur nos bâtiments communaux que sur la voie publique, mais également au regard des différents services et prestations rendus auprès de la population.

C'est également la volonté de continuer à mener des projets structurants d'investissements tels que le futur poste de Police Municipale et son centre de supervision urbain ou bien encore la modernisation de notre éclairage public.

Malgré un contexte inflationniste, nous parvenons à avoir des dépenses et recettes à l'équilibre, et ce grâce aux efforts de chacun des Villemomblois. C'est également grâce à la qualité du travail de notre administration municipale que je tiens à féliciter particulièrement.

Avec ce souci de ne pas augmenter les impôts, notre choix s'est porté sur des mesures de sobriété notamment en matière énergétique. Face aux coûts élevés du prix des énergies, nos efforts communs ont porté leurs fruits puisque les actions engagées dès 2023 ont permis de réaliser des économies d'1 million d'euros.

Ces actions, financées par des sources d'économie nous permettent de continuer à offrir aux villemomblois un service public de qualité.

En 2024, nous ferons émerger les poumons verts de notre commune à travers l'aménagement du parc René Martin et la Coulée Verte. Nous continuerons de porter également une attention particulière aux plantations d'arbres.

Véritable enjeu de ces mois à venir, nous poursuivrons les aménagements visant à favoriser les mobilités douces ainsi qu'un plan de circulation à la hauteur de vos attentes et de nos exigences. Je prendrai attention à vous écouter, grâce à nos rendez-vous réguliers et aux réunions de concertation citoyenne, comme je le fais depuis le début de mon mandat.

Sachez pouvoir compter sur moi pour continuer à rendre le cadre de vie à Villemomble encore plus agréable !

Bien fidèlement,

Jean-Michel Bluteau,
Maire de Villemomble
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis



— VOUS Y ÉTIEZ ! —



SALLE COMBLE POUR LA GARDE RÉPUBLICAINE

Vous avez été nombreux, le 30 mars dernier, à vous rendre au concert de la Garde républicaine, au Conservatoire Maurice Ravel. Une soirée solennelle sous le signe de la musique.



CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Le 6 avril dernier, s'est déroulée la finale du Concours d'éloquence de l'Est parisien au Théâtre Georges Brassens. 7 jeunes, âgés de 15 à 18 ans, ont été jugés sur leur éloquence, leur présentation, leur connaissance de la langue française et leur capacité à s'exprimer selon les règles de l'art du discours.

LE RETOUR DE LA BIODIVERSITÉ AU CHÂTEAU SEIGNEURIAL

Du 16 mars au 7 avril, l'exposition sur la biodiversité faisait son grand retour, en partenariat avec le Photo-Club Pavillonnais. Beaucoup de jeunes Villemomblois ont pu en profiter et en découvrir davantage sur la faune terrestre et marine, tout en s'émerveillant.



LE CHINAGE À LA VILLEMOMBLOISE

La première édition 2024 de la Foire aux greniers a été un véritable succès. Le 7 avril, Monsieur le Maire est parti à la rencontre des chineurs, brocanteurs et antiquaires amateurs.



COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE VERDUN

Le 10 mars dernier, Monsieur le Maire et les élus locaux commémoraient le 108^e anniversaire de la bataille de Verdun.



UN MARCHÉ PLEIN DE SAVEURS

C'est une nouvelle réussite pour le Marché des Saveurs et Terroirs, qui s'est tenu les 20 et 21 avril. Plus de 2000 visiteurs ont pu découvrir les différents produits issus du terroir français.



DES PRESTATIONS FUNÉRAIRES PRÉFÉRENTIELLES POUR LES VILLEMOMBLOIS

La Ville s'associe au Syndicat Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP), afin que les Villemomblois puissent bénéficier de tarifs préférentiels sur les prestations liées à la fin de vie. Il s'agit d'une solution proposée par la commune, pour autant, celle-ci n'est pas obligatoire. Les familles peuvent, naturellement, faire appel à l'opérateur funéraire de leur choix. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site villemoble.fr ou contacter directement le SIFUREP au 01 44 74 85 70 ou par mail à : sifurep@sifurep.com

INSTALLATIONS DE DEUX RADARS TOURELLES À VILLEMOMBLE

Afin de pacifier la circulation automobile et de réduire l'accidentalité sur la Grande Rue/Avenue de Rosny, Monsieur le Maire a fait la demande de pose de 2 radars tourelles. Les services de l'État ont travaillé avec les services de la ville afin de trouver les emplacements les plus stratégiques.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA RÉGIE DES RECETTES

Depuis le mois d'avril, les horaires de la régie ont évolué. Retrouvez ci-dessous les nouveaux horaires d'ouverture :

Pendant les périodes scolaires :

- Lundi et vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h
- Mercredi : 8h30-20h sans interruption
- Fermée les mardis et jeudis

Pendant les vacances scolaires :

- Lundi, mercredi et vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h
- Fermée les mardis et jeudis

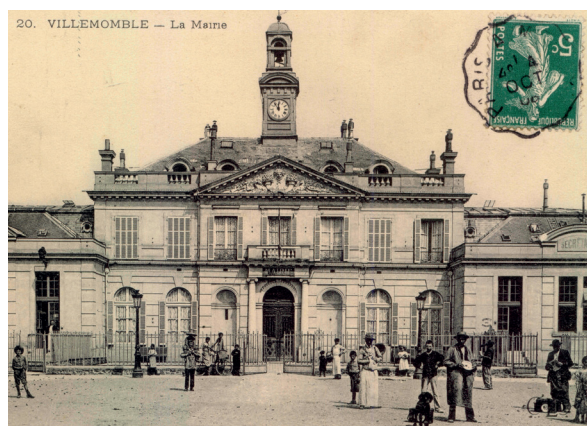
DEVENEZ AMIS DU CHÂTEAU SEIGNEURIAL ET DU PATRIMOINE VILLEMOMBLOIS

Depuis près de 30 ans, l'association *Les Amis du Château Seigneurial et du patrimoine villemomblois* participe à la conservation du patrimoine historique et architectural de la Ville. L'objectif premier de l'organisme est « *de promouvoir, de protéger et de faire connaître les quartiers de Villemoble, afin de sauvegarder leur harmonie architecturale et historique, mais aussi d'informer les citoyens sur l'histoire de leur commune et des villes avoisinantes* », explique Guy Martignon, président de l'association. Un engagement qui a permis la sauvegarde ainsi que la rénovation du Château Seigneurial, mais aussi l'inscription de l'Église Saint-Louis à l'inventaire des Monuments historiques. L'ensemble des projets, mené par *Les Amis du Château*, est consultable sur leur site internet : <http://amischateau.free.fr>

Afin de maintenir ses actions, et surtout de transmettre l'intérêt pour cet héritage communal, l'association recherche de nouveaux passionnés. Les personnes souhaitant devenir adhérents doivent contacter l'organisme par mail à amisduchateau@orange.fr, ou par courrier à l'adresse postale suivante : **Les Amis du Château - BP 34 - 93250 - Villemoble.**

En plus d'une adresse physique, mail et d'un numéro de téléphone, les nouveaux membres devront fournir un chèque d'adhésion de 15€, à l'ordre des Amis du Château. Les adhérents recevront une gazette trimestrielle ainsi qu'un hors-série annuel.

Devenez, vous aussi, un défenseur du patrimoine villemomblois !



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin prochain. Comme annoncé dans le numéro du mois de novembre, 3 nouveaux bureaux de vote ont été ajoutés, aux 16 déjà existants. Voici la liste complète des 19 bureaux de vote villemomblois, ainsi que leur emplacement.

N° DE BUREAU	ADRESSE
1	Chateau Seigneurial - Place Emile Ducatte
2	Salle Erckmann - 118 Grande Rue
3	Club Geneviève Bergougniou - 7 avenue Detouche
4	École mixte Leclerc - 21 avenue du Capitaine Louys
5	École mixte Saint-Exupéry I - 51 avenue des Roses
6	École mixte Saint-Exupéry II - 49 avenue des Roses
7	École mixte Foch I - 73 rue Bernard Gante
8	École mixte Foch II - 32 rue Saint-Louis
9	École mixte Lamartine - 79 avenue des Limites
10	École mixte Francois Coppée - 75 avenue des Limites
11	École maternelle Montgolfier - 64 rue Montgolfier
12	École maternelle Galliéni I - 96 avenue du Général Galliéni
13	École maternelle Jacques Prévert - 21 rue des Trois Frères
14	École maternelle Saint-Exupéry - 56 avenue des Roses
15	École maternelle Pasteur - 26 avenue Detouche
16	École maternelle Anne Frank - 21 rue de la Carrière
17	École maternelle François Mauriac - 1 impasse Charles Perrault
18	École maternelle Galliéni II - 56 boulevard d'Aulnay
19	École maternelle Foch - 30 rue Saint-Louis

Retrouvez toutes les infos et la carte par secteurs en scannant le QR code ci-dessous



COLLECTE D'ESSAIMS D'ABEILLES

L'apiculture et la famille Piolet, c'est une tradition qui a su traverser les décennies. Cette aventure a commencé avec le père de Francis Piolet, et se poursuit avec une troisième génération d'apiculteurs, représentée par son fils.

La famille d'apiculteurs villemomboise doit toutefois faire face à une problématique depuis plusieurs années. En effet, leur rucher, situé en dehors de l'Île-de-France, a subi des pertes de colonies d'abeilles. Afin de repeupler le rucher, la famille Piolet propose ses services pour collecter les essaims d'abeilles chez les particuliers Villemombois, durant la période d'essaimage d'avril à juillet, et ce, sans aucun frais.

Si vous constatez la formation d'un essaim d'abeilles, vous pouvez contacter Francis Piolet par téléphone au **06 84 36 55 99**, ou par mail à p.pioletfrancis@orange.fr

QUE FAIRE SI VOUS REPÉREZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

Depuis plus de 10 ans, le frelon asiatique « *Vespa velutina* » est présent sur notre territoire. Pas plus dangereux qu'une guêpe pour l'être humain, il s'avère être dévastateur pour les abeilles. Si vous croisez cet insecte ou son nid, voici quelques précautions à prendre :

→ Le nid est sur la voie publique (parcs, rues, marchés...):

Vous devez contacter les services techniques de la Mairie en leur précisant l'adresse exacte où se situe le nid et la hauteur à laquelle il se trouve. Les services techniques interviendront alors pour le retirer. Les pompiers sont habilités à intervenir dans le domaine public **UNIQUEMENT** s'il y a une urgence.

→ Le nid est dans le domaine privé (jardin, toit de maison...):

Vous devez contacter une entreprise spécialisée pour qu'elle retire le nid. Demandez-leur un devis au préalable car l'intervention vous sera facturée.

Dans tous les cas, en attendant que l'intervention se fasse, ne vous approchez pas du nid.

ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES TIGRES

Sur l'initiative des **Conseils de quartier**, la municipalité a décidé de mettre en place une campagne de sensibilisation sur les bons gestes à adopter durant la belle saison, pour limiter la recrudescence des moustiques tigres à Villemomble. En effet, les différents épisodes de froid, de chaud et de pluie, de ces derniers mois, contribuent à la création de zones d'humidité et d'eaux stagnantes, où prolifère le moustique tigre. Présent sur l'ensemble du territoire français et plus particulièrement en Île-de-France, il est porteur de maladies, telles que le virus Zika, la dengue ou encore le Chikungunya. Afin d'éviter le développement de cet insecte, il est nécessaire d'adopter les bons gestes :

- Veiller à jeter tous les déchets pouvant retenir de l'eau;
- Vider, au moins une fois par semaine, les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes, pots de fleurs, seaux...);
- Couvrir les récupérateurs et réserves d'eau, ainsi que les piscines hors d'usage;
- Vérifier que tout objet laissé en extérieur ne puisse devenir un potentiel foyer;
- Entretien des gouttières afin de favoriser un bon écoulement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Agence régionale de santé (ARS) par téléphone au **01 44 02 00 00**.



← Scannez le QR code ci-contre pour plus d'infos



UN NOUVEAU PIANO POUR LE CONSERVATOIRE

Le Conservatoire Maurice Ravel vient d'acquérir un nouveau piano, de la marque Berchstein. L'instrument a été donné par la famille d'Henrik Bruun, directeur de l'ancien conservatoire Jean Rivier (de 1977 à 2002).

D'origine danoise, Monsieur Bruun a été chef d'orchestre de l'Opéra royal de Copenhague ainsi que de l'Ensemble Philharmonique de Paris, avant de devenir directeur du conservatoire, à la fin des années 70. Il décède en 2012, juste avant l'ouverture du nouveau conservatoire. Son épouse, Janine Bruun-Saintobert, a été professeure de piano au conservatoire Jean Rivier. Le couple a vécu à Villemomble durant de nombreuses années.



Suite au décès de Madame Bruun, leur fille a souhaité offrir gracieusement cet instrument au conservatoire. Ce piano particulier, au timbre musical spécifique, a tout de suite trouvé sa place au sein du parc instrumental. Il permet aux pianistes, élèves comme professeurs, de jouer sur un instrument plus adapté à certains répertoires.

Ce don finit d'inscrire les Bruun parmi les figures emblématiques de la vie culturelle villemomboise, après que le conservatoire ait déjà rendu hommage à son ancien directeur en nommant l'un de ces auditoriums, Henrik Bruun, aux côtés de salles portant le nom de grands compositeurs tels que Bach, Debussy ou encore Mozart.

CONCOURS DES MAISONS, JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Les inscriptions sont ouvertes !

Afin de contribuer au fleurissement de la Ville, la Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE) organise, à destination de tous les Villemomblois, le concours des maisons, jardins et balcons fleuris. **L'inscription est gratuite et le bulletin est à retourner avant le 20 juin 2024** par courrier à M. le Président de la SHVE, Mairie de Villemomble, 13 bis rue d'Avron, 93250 Villemomble.

Je soussigné(e)
 Adresse:

 E-mail:
 Tél:

- Je m'inscris (un seul choix possible) :
- Maison avec jardin visible de la rue sans contrainte visuelle
 - Balcon d'un ensemble collectif / Étage:
 - Fenêtres et façades vues de la rue
 - Je certifie que les aménagements et l'entretien sont exclusivement réalisés par mes soins sans le concours d'une entreprise de jardinage
 - Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient publiées dans le BIL dans le cadre du palmarès.

Renseignements: Monique Danzoy
 01 45 28 36 73 / 06 65 54 82 10
monique.danzoy@free.fr / shve-horticulture.org





L'avenir du quartier Bénéoni-Eustache



Limitrophe à la commune de Neuilly-sur-Marne, situé dans les hauteurs de la commune et peu desservi par les transports en commun, le quartier de Bénoni-Eustache se détache quelque peu des autres quartiers villemomblois. Au fur et à mesure des années, cette localisation a développé chez les habitants de ce quartier, un sentiment d'enclavement et d'isolement. Aussi, afin de réduire ce sentiment et d'améliorer la vie des habitants du quartier, la Ville et l'OPH ont lancé une série de projets d'aménagements et de réhabilitations urbains. Plus encore, Monsieur le Maire a obtenu un classement en Quartier Politique de la Ville (QPV) par les services de l'État.

La réhabilitation de l'Îlot Bénoni-Eustache

Depuis plusieurs années, l'Îlot Bénoni-Eustache connaît des travaux de réhabilitation. Un chantier qui a débuté en 2017, avec 213 logements réhabilités entre le numéro 9 et le numéro 27 de la rue Bénoni Eustache. Deux ans plus tard, ce sont les 120 logements du numéro 20 de la rue qui ont connu le même type de transformation. S'en est suivi un processus de résidentialisation afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. En 2025, les travaux se poursuivront avec la réhabilitation et l'aménagement des espaces extérieurs de la résidence située au 12-38 rue Bénoni Eustache.

Tous ces travaux visent essentiellement à :

- l'amélioration thermique de la résidence ;
- l'amélioration de la sécurité des logements et de l'attractivité de la résidence ;
- l'augmentation du confort des différents logements ;
- le renforcement de la qualité technique des bâtiments.

Les travaux à venir

Les travaux de la résidence du 12-38 débuteront au début de l'année 2025, une opération dont le coût s'élève à un peu plus de 10 millions d'euros. Des travaux de rénovation seront donc effectués sur l'ensemble des parties communes et des locaux techniques. Plus spécifiquement, des travaux d'étanchéité, d'isolation, d'aménagement, de réhabilitation, d'embellissement, de sécurisation et de mise en conformité seront menés sur trois zones :

→ **Les façades extérieures**

→ **Les parties communes et l'aménagement extérieur**

→ **Les parties privatives**



Avant travaux



Projection après travaux

Enfin, des travaux dit « induits » seront réalisés, afin d'améliorer l'efficacité énergétique des logements, et plus largement de la résidence. L'objectif étant de réaliser des économies d'énergie pour les résidents, tout en baissant l'émission de CO₂ du bâtiment.

Quartier prioritaire de la politique de la Ville

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le quartier de Bénoni-Eustache a reçu l'appellation de QPV, pour Quartier politique de la Ville. La mise en place de ce dispositif gouvernemental permet d'accentuer l'action des pouvoirs publics sur une zone définie, afin de répondre aux besoins et aux difficultés des habitants de ce territoire.

Cette appellation permet également au quartier de Bénoni-Eustache de bénéficier du programme 147 de la loi de finances. Selon le texte de loi, le dispositif des QPV « repose sur trois piliers : le volet « cohésion sociale » qui favorise le lien social en portant soutien aux associations culturelles et sportives ; le volet « renouvellement urbain et cadre de vie » qui vise à réhabiliter et construire des logements sociaux ainsi qu'à encourager l'accès à la propriété ; le volet « développement de l'activité économique et de l'emploi » qui a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires. Plusieurs dispositifs tels que les cités éducatives, les cités de l'emploi... ».

Un nouveau centre social



Simulation du centre social du 23 rue Bénoni-Eustache

Les différentes enquêtes et réunions de concertation ont permis d'identifier plusieurs problématiques sociales au sein de ce quartier. L'un des points soulevés parmi les difficultés rencontrées étaient notamment l'absence d'espaces de rencontres, qui pourraient améliorer le lien social, ou encore l'absence d'activités familiales et d'animations orientées vers une population plus jeune.

La Ville souhaite profiter de l'obtention du titre de QPV, pour **proposer un nouvel équipement public avec la création d'un nouveau centre social**. Située au 23 rue Bénoni-Eustache, cette structure de 140 m² s'inscrira en complémentarité de l'offre de services existante, des actions proposées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) villemomblois, et par le centre social Alain Mimoun.

Le City Stade

Toujours dans cette optique d'amélioration des conditions de vie et des opportunités de loisirs, le Maire, Jean-Michel Bluteau a inauguré le 14 juin 2023, un nouveau City Stade, en présence de plusieurs élus ainsi que des habitants. Certains en ont d'ailleurs profité pour immédiatement tester les installations.



« L'identification du quartier Bénoni-Eustache en Quartier Politique de la Ville (QPV) à compter du 1^{er} janvier 2024 permet de bénéficier de dispositifs d'actions publiques visant à dynamiser l'économie, l'emploi, améliorer le cadre de vie, les loisirs et la cohésion sociale du territoire. Ces dispositifs sont financés par les crédits de la politique de la ville (programme 147 de la loi de finances).

La liste des quartiers prioritaires de la ville (QPV) a été réactualisée au 1^{er} janvier 2024 à partir des données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et spécifiquement celles du niveau de vie des habitants, résidant dans ces quartiers.

Sur la partie sud du secteur, le bailleur OPH va procéder à la rénovation des bâtiments de 4 étages. Les travaux qui seront réalisés à partir de l'année 2025 concerneront l'isolation des façades des bâtiments, la rénovation des appartements et des parkings qui bordent les bâtiments.

La Ville prévoit la création d'un centre social rattaché au Centre Communal d'Action Sociale. Le nouveau centre social sera implanté au cœur du quartier ; son ouverture est prévue courant 2024. Cette nouvelle structure sera composée d'un espace familles et d'un espace jeunes. Il accueillera les permanences du point d'information médiation multiservices (PIMMS). »



Alain FITAMANT

Adjoint délégué à la Prévention de la délinquance, à la Politique de la ville et aux Centres sociaux

PARLONS DE...

Sport (partie 2)

GAËLLE SYLVESTRE

L'alliage du sport et de la passion



© Remoii Rush

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 approchent à grands pas. Une belle occasion de mettre le sport à l'honneur et plus particulièrement les sportifs villemomblois. Pour cette deuxième partie, Gaëlle Sylvestre, handballeuse au Villemomble Handball (VHB), nous partage sa passion pour le petit ballon rond.

L'histoire entre Gaëlle et le handball commence il y a 20 ans, à l'été 2004. Assise devant son écran de télévision, elle regarde les JO d'Athènes et découvre ce sport qui la captive immédiatement. Le match est intense, les buts s'enchaînent, les françaises donnent tout pour remporter la victoire. Après le coup de sifflet final, elle s'empresse de dire à ses parents *«inscrivez-moi à ce sport!»*, car pour elle c'est désormais une évidence : elle fera du hand.

À la rentrée 2004, la voilà donc handballeuse, Paris, Ivry, Noisy-le-Grand, Aulnay, Gaëlle a porté le maillot de différents clubs avant de s'établir au Villemomble Handball. Depuis 2010, elle foule ainsi plusieurs fois par semaine le terrain de la salle Delouvrier. Si son arrivée au VHB est d'abord une histoire d'amitié, elle a trouvé dans ce club des défis et des valeurs qui lui ont donné l'envie d'y rester. *«Au départ, c'était effectivement pour être avec mes copines, qui ont la même passion que moi, mais c'est aussi les objectifs proposés qui ont été une grande source de motivation. En plus, le VHB est un club avec de vraies valeurs, c'est un peu comme une famille, il y a une superbe entente entre tout le monde, les joueurs, les entraîneurs, les familles et le bureau directeur. Ça, c'est quelque chose d'important pour moi et c'est notamment pour cela que je suis toujours au club aujourd'hui.»*

Depuis quelques saisons, Gaëlle est capitaine de l'équipe senior féminine, un brassard qu'elle porte avec beaucoup de fierté, et particulièrement à la fin de la saison 2022-2023, quand son équipe et elle ont atteint un objectif convoité depuis de nombreuses années : la montée en Nationale 1. Un moment rempli d'émotions après plusieurs années d'échecs. *«La montée ? Ouf ! Beaucoup beaucoup d'émotions. Ça faisait au moins 7-8 ans qu'on essayait de monter.*

À chaque fois, on était à deux doigts. Et l'année dernière, on l'a fait ! Ça a été une année magnifique. Il y avait une saveur vraiment particulière. Rien que d'en parler aujourd'hui, j'ai encore des frissons». Une belle démonstration de tout ce que le sport a à offrir.

Toujours garder la passion en ligne de mire!

Après 20 ans passés à fouler les terrains, Gaëlle n'a rien perdu de sa passion et continuera *«tant que son corps le lui permet»* (rires). Mais au-delà de l'aspect sportif, elle s'est beaucoup laissé guider au fil des années par les valeurs que le hand véhicule, *«l'esprit d'équipe, la cohésion, la solidarité mais aussi la détermination et le dépassement de soi»*. Le handball l'a accompagné une grande partie de sa vie et a sans aucun doute contribué à faire d'elle ce qu'elle est aujourd'hui. Sa conclusion en dit long sur tout ce que le hand a pu lui apporter : "MERCI !"

En cette année olympique, le handball français devrait être en haut de l'affiche car les équipes de France féminines et masculines tenteront de conserver leurs médailles d'or respectives, décrochées lors des derniers JO à Tokyo. Gaëlle sera aux premières loges et assistera notamment à une des demi-finales féminines, en espérant y retrouver la France. Pour Gaëlle, c'est encore de belles émotions en perspective.

➔ Retrouvez prochainement cette interview en intégralité sur notre chaîne Youtube, et sur les réseaux sociaux de la Ville.

Budget : une question d'équilibre

L'année 2023 a été marquée par une hausse des prix de l'énergie, mais aussi par l'augmentation de nombreux prix de prestataires. Malgré cette inflation, l'exécution du budget de la Ville a été maîtrisée grâce aux gains liés au plan de sobriété et aux économies diverses sur les autres postes de dépenses de fonctionnement et cela, sans hausse des taux d'impôts locaux, tout en maintenant un niveau de qualité pour les services publics dus aux Villemomblois.



Jean-Michel BLUTEAU

Maire de Villemomble
Conseiller départemental
de la Seine-Saint-Denis.

« Dans ce contexte national et international, notre budget 2024 se veut d'être en phase avec les réalités du terrain. Face au contexte inflationniste et aux baisses de dotations de l'État, ma volonté demeure celle de ne pas abaisser la qualité et les exigences de notre service public tout en continuant d'assurer les missions qui nous sont dévolues, d'un point de vue compétences communales. Ce sont ces conditions, qui nous ont été données de prendre en compte pour établir un budget sincère et équilibré. Ce budget, nous l'avons voulu réaliste et ambitieux pour chacun d'entre vous. Je ne cesserai de le répéter : la tâche qui nous incombe à tous est lourde, mais face aux beaux défis qui nous attendent, je demeure résolument engagé à faire en sorte que Villemomble conserve son cadre de vie tout en la modernisant ! »



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

49 354 686 €

Correspond au budget qui permet à la Ville de faire fonctionner les services au quotidien

BUDGET D'INVESTISSEMENT

17 509 092 €

dont 7 394 127 € engagés en 2023

Correspond au budget qui permet à la Ville de réaliser de nouveaux projets.

AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS

0%



Petit tour d'horizon sur les différents budgets des services et les grands projets à venir

=ZOOM=



SÉCURITÉ
1 250 931 €

Ce budget inclus la prévention, la police municipale et le centre de surveillance urbaine (CSU).



ENFANCE
854 823 €

Tient compte du budget du service enfance, et du pôle scolaire et périscolaire et des différents séjours.



PETITE ENFANCE
358 402 €

Incluant le service petite enfance ainsi que le nouveau Relais petite enfance L'arc-en-ciel.



SPORT
196 138 €

Incluant le service des sports, la piscine et la Villemomblaise.



CULTURE
168 232 €

Incluant le service culturel, la médiathèque et le conservatoire.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS
2 979 069 €

Montant en augmentation par rapport à 2023.



EVÈNEMENTIEL
205 554 €

Budget alloué à la tenue des différentes manifestations de la ville.



CCAS
1 917 705 €

Dont 1 200 000€ de subventions versées par la Ville.



ESPACES PUBLICS
4 343 312 €

Incluant la voirie, les espaces verts, la propreté urbaine et la gestion des animaux errants.



GRANDS PROJETS À VENIR 3 301 029 €

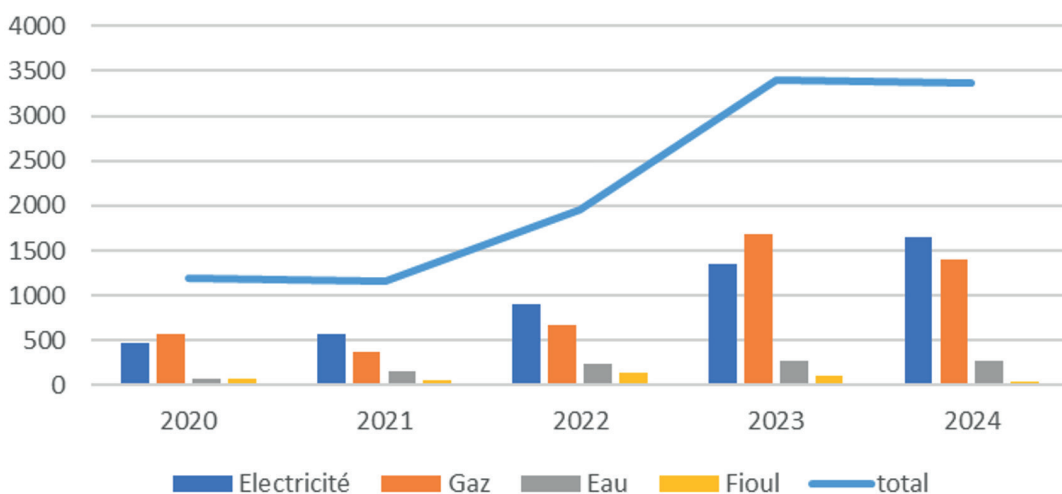
Dont 1 041 400 € pour l'aménagement de nouveaux espaces verts, 505 829 € pour les travaux de rénovation de la maison familiale de Corrençon, 333 800 € pour la rénovation énergétique de différents bâtiments municipaux et 605 000 € pour la poursuite du projet « Cœur de ville ».



ÉVOLUTION DU COÛT DES FLUIDES

L'enveloppe 2024 dédiée aux consommations de gaz, électricité, eau et fioul est de 3 370 100 €, au même niveau que la dépense réelle de 2023, à 3 403 155 € (après les gains réalisés grâce au plan de sobriété lancé fin 2022).

Évolution de la consommation des fluides de 2020 à 2024



« Les actions engagées dès fin 2022 dans le cadre du plan de sobriété ont permis de réaliser un gain de 1M€ dépassant l'objectif initial de 0,5M€. Ce gain, et une gestion rigoureuse de tous les autres postes de dépenses de fonctionnement se sont traduits par un redressement, de +30% de la capacité d'autofinancement de la commune, en 2023 par rapport à 2022. Cela a permis de faire face aux besoins d'investissements liés aux premiers projets de l'équipe municipale (poste de PM, CSU, éclairage public, rénovation du clocher de l'Église), sans augmenter les taux d'impôts locaux, tout en assurant à un bon niveau les services pour les administrés. Le budget 2024 a été élaboré dans un contexte défavorable persistant, caractérisé par le maintien à un niveau élevé des coûts de l'énergie par rapport à 2022 (prix du gaz en baisse mais multiplié par 3, prix de l'électricité restant multiplié par 2) et la poursuite de l'inflation à un niveau oscillant entre +6% à +10% sur le coût de certaines prestations (restauration scolaire, transports) avec des recettes réelles de fonctionnement ne progressant plus à 46,5M€.

Cette situation nécessite d'amplifier, en 2024, le pilotage fin de l'exécution du budget en fonction des priorités et la recherche de subventions complémentaires pour à la fois :

→ Veiller au maintien à haut niveau des prestations clés dues aux administrés (sécurité, propreté, enfance et périscolaire, offre culturelle et sportive, social avec le CCAS notamment, soutien au tissu associatif et économique) ;

→ Engager la deuxième phase des projets de l'équipe municipale, avec 10M€ d'investissements nouveaux, consacrés à l'aménagement urbain, aux projets verts (Parc René Martin, Coulée verte, rénovation du Centre de Corrençon, etc.), tout en veillant à l'entretien du patrimoine communal (écoles, voirie, sites sportifs, etc.).

L'équipe municipale poursuivra sa politique d'une gestion rigoureuse pour conserver des finances saines, indispensables pour assurer le financement des projets de la municipalité, le tout sans augmenter les taux d'impôts locaux ».



Guy ROLLAND

Conseiller municipal délégué au budget, aux finances et aux assurances.

L'arc-en-ciel, un lieu dédié à la Petite enfance

Depuis le 2 avril dernier, L'arc-en-ciel, qui regroupe un Relais Petite Enfance (RPE) et un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) a ouvert ses portes, au 57 boulevard du Général de Gaulle. Ces deux structures ont vocation à être un lieu de rencontres et d'échanges entre les professionne(le)s, les enfants et les parents.

L'ouverture d'un Relais Petite Enfance répond à un besoin d'informations des parents et des professionnel(le)s de l'accueil individuel des enfants âgés de 0 à 3 ans (assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile, candidat(e)s à l'agrément).

→ « *Le personnel du RPE va pouvoir accompagner les familles qui sont à la recherche d'un mode d'accueil et qui veulent employer une assistante maternelle [...] mais aussi les informer sur leurs droits, les aides financières et les différents éléments à connaître pour établir un contrat* », explique Madame Fitamant Adjointe au maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Famille.

→ Les professionnel(le)s de l'accueil individuel bénéficient d'un espace d'échanges, entre professionnel(le)s. Ce qui permet le partage d'expériences ainsi que la découverte d'activités d'éveil, proposées au sein du RPE. Le relais offre aussi un « *accompagnement pour les professionnel(le)s voulant faire des formations et souhaitant évoluer dans les métiers de la Petite enfance* », précise l'adjointe au Maire.

Le LAEP offre un espace de jeux dédié à l'accueil des enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte familial (parents, grands-parents...). C'est un lieu de rencontres pour les enfants et leurs parents, « *où les enfants peuvent se confronter progressivement au collectif et faire face aux premières séparations, très importantes à cet âge* », explique Patricia Fitamant, avant de poursuivre, « *l'intérêt majeur, pour les parents, est de pouvoir partager avec d'autres parents et de comprendre qu'ils ne sont pas seuls* ». Ce lieu, mis à disposition des familles, est gratuit et sa fréquentation est anonyme.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter directement la structure par téléphone au 01 49 35 53 16, ou par mail à rpe-arcenciel@mairie-villemomble.fr



APPEL À BÉNÉVOLES

Le LAEP recherche des bénévoles pour l'accueil des familles. Si vous avez un intérêt pour les familles et les enfants, et de la disponibilité, n'hésitez pas à vous faire connaître et envoyer une lettre de motivation à : petite-enfance@mairie-villemomble.fr

« *Avec le RPE, la Ville met à disposition un espace de jeux pour les 90 assistantes maternelles, indépendantes de Villemomble [...]. Un lieu qui permet aussi aux professionnel(le)s de s'informer, de partager, se professionnaliser et de s'entraider. Avec le LAEP, nous avons une structure gratuite, anonyme, sans inscription où les parents peuvent venir à l'heure qu'ils souhaitent, sur les deux demi-journées proposées, et passer un moment privilégié avec leurs enfants* ».



Patricia FITAMANT

Adjointe déléguée à la Petite enfance/Famille

La Mission Locale, au service de la jeunesse

Depuis plusieurs années, la Mission Locale intercommunale, composée des antennes de Villemomble, Gagny et Les Pavillons-sous-Bois, propose une aide et un accompagnement à l'insertion professionnelle aux jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés.

Sur notre commune, c'est Avenue de Rosny que l'antenne de la Mission Locale reçoit les jeunes Villemomblois. Au sein de la structure, ils bénéficient d'un accueil, d'une écoute, d'un suivi individualisé, d'aides institutionnelles et d'un accompagnement social.



De façon globale, la structure a pour principales missions d'aider à la définition d'un projet professionnel, de travailler avec les jeunes pour lever les éventuels freins à l'emploi, de proposer une orientation vers des partenaires spécialisés ou des dispositifs spécifiques, d'accompagner dans la recherche d'emploi, de formation ou d'alternance, et de favoriser la mise en relation avec des employeurs. Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes. Il est unique et adaptable aux besoins de chacun.

Chaque semaine, l'antenne de Villemomble organise des ateliers collectifs sur des thématiques telles que l'élaboration du projet professionnel, la méthodologie de recherche d'emploi, de stage ou d'alternance, la rédaction et la mise en forme de CV et de lettres de motivation, ainsi que la simulation d'entretiens d'embauche.

Par ailleurs, plusieurs dispositifs sont accessibles par le biais de la Mission Locale, notamment le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), un dispositif d'État du programme « 1 jeune, 1 solution ». Dans ce cadre, la structure villemombloise accueille les jeunes des 3 antennes orientés sur ce parcours CEJ. Les jeunes concernés bénéficient d'un accompagnement individualisé renforcé et participent à différents ateliers individuels et collectifs. Ce dispositif CEJ, d'une durée maximale de 12 mois, donne droit à une allocation mensuelle, allant jusqu'à 552 euros, pour permettre aux participants de s'investir pleinement dans le dispositif en atténuant le poids de la question financière.

Enfin, au-delà de l'emploi, la Mission locale accompagne les jeunes sur différents pans de la vie quotidienne qui peuvent représenter un frein dans l'accès à l'emploi tels que le logement, la santé, le sport, la mobilité, les finances, la culture, la justice et l'engagement bénévole et/ou citoyen.

Plus d'infos, auprès de l'antenne villemombloise de la Mission locale au **01 48 54 56 54**.

LA MISSION LOCALE EN QUELQUES CHIFFRES

En 2023, ce sont :

→ 527 jeunes qui sont entrés dans la vie active (34 % en CDD, 32 % en CDI, 17% en intérim, 14% en alternance et 3% divers) ;

→ 1364 jeunes accompagnés dans leur recherche d'emploi.

LE PETIT Seniors+



TOUTE L'ACTUALITÉ DU CCAS

Vos prochains rendez-vous
Informations pratiques

CCAS : de nouveaux ateliers

Chaque année, le pôle seniors du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une large variété de sorties, voyages, activités culturelles et sportives, rencontres intergénérationnelles, ludiques et familiales. Ces différentes animations sont réservées aux Villemomblois, âgés de 64 ans et plus, ayant le statut de retraité ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, âgées de 55 ans et plus, ayant le statut de retraité.

Pour rappel : toutes les activités seniors du CCAS se font sur inscription, **par téléphone au 01 49 35 06 63, ou par mail à contact@ccas-villemoble.fr**

Pour toutes **les activités sportives**, un **certificat médical** vous sera demandé. Les différentes animations se dérouleront au **pôle seniors, 7 avenue Detouche à Villemoble.**

Le CCAS propose deux nouveaux ateliers autour de la « douleur » et du « sommeil » à destination des seniors, en partenariat avec l'association Brain Up.

Le premier atelier intitulé « **Le sommeil, mieux le comprendre, mieux le gérer** », est composé de **5 séances de 2h**. Chaque session regroupe **10 à 12 personnes**. Cet atelier se déroulera **les mardis 7, 14, 21, 28 mai ainsi que le mardi 4 juin 2024, de 10h à 12h**. Dans un premier temps, une conférence ainsi que deux séances seront animées par un psychologue. Puis une sophrologue se chargera des trois dernières réunions. **Attention ce module est une action de prévention non médicamenteuse et non thérapeutique.** Plusieurs objectifs sont visés comme, expérimenter certaines techniques de relaxation et de respiration pour mieux gérer les nuits difficiles.

Le second atelier « **La douleur, la comprendre pour mieux la soigner!** », se compose de **3 séances, durant 2h, et rassemblant 10 à 12 personnes**. Elles auront lieu les **mercredis 22 et 29 mai, ainsi que le mercredi 5 juin, de 10h à 12h**. Animé par un professionnel, ce deuxième module est tourné vers une démarche de prévention et d'accompagnement de la personne âgée. L'objectif étant de permettre à chaque participant de poser un regard objectif et bienveillant sur ses propres douleurs, pour apprendre à les soulager.

APPEL À BÉNÉVOLES : vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune et participer à des animations ou actions de solidarité. Selon vos compétences ou vos passions quel que soit votre âge, nous vous invitons à contacter le CCAS.

À L'APPROCHE DE L'ÉTÉ, FAISONS ATTENTION!



Du 1^{er} juin au 31 août 2024, dans le cadre du plan canicule, la commune de Villemoble met à la disposition de ses administrés un registre nominatif, tenu par le CCAS, sur lequel peuvent s'inscrire :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- Les personnes en situation de handicap, lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

L'inscription au registre peut être formulée par la personne elle-même, son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami...), via un formulaire d'inscription que vous pouvez demander au **CCAS par téléphone au 01 49 35 25 72 ou par mail à contact@ccas-villemoble.fr**

Activités et loisirs au CCAS

Le CCAS propose divers activités et loisirs pour vous faire bouger ou développer votre créativité.

MARCHE NORDIQUE *

Les lundis de 10h à 12h

(Selon la météo)

Hors vacances scolaires

GYM DOUCE *

Les vendredis

de 9h45 à 10h45

Hors vacances scolaires

DANSE DE SALON DANSE EN LIGNE *

Les vendredis

de 10h45 à 11h45

Hors vacances scolaires

* Certificat médical obligatoire

ARTS CRÉATIFS

Un lundi sur deux de 10h à 12h

ATELIER GOURMAND

Un jeudi par mois de 14h à 17h

Des **rencontres intergénérationnelles** et des **repas partagés** sont régulièrement organisés pour favoriser l'échange, le partage et la convivialité.

→ Informations et réservations auprès du CCAS.

SORTIES ET VOYAGES À VENIR

SÉJOUR CULTUREL EN FRANCE ⁽¹⁾: Circuit « Vendée bord de mer »

DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 JUIN 2024

Découvrez la ville de Saint-Jean-de-Monts lors d'un séjour tout compris: découverte de l'île de Noirmoutier, détente en thalasso, journée au Puy du Fou et visite du cadre noir de Saumur. Profitez de visites culturelles, de balades sur la côte atlantique et de dégustations de produits locaux. Rechargez vos batteries dans un cadre paisible et convivial, idéal pour un séjour relaxant spécialement conçu pour les seniors. **Tarif 5 jours/4 nuits: 1 050 €**

→ Date d'inscription: **jeudi 16 mai 2024 à 14h** au pôle seniors (limité à 29 places)
(seront prioritaires les seniors n'ayant jamais participé à un voyage avec le CCAS en 2023)

SORTIE D'ÉTÉ: « Moret-sur-Loing, la douceur d'une cité médiévale »

JEUDI 27 JUIN 2024

Déjeuner restaurant et visite du Musée du sucre d'orge (visite libre)

→ Date d'inscription: **vendredi 31 mai 2024 à 14h** au pôle seniors

Une sortie gratuite et ouverte aux Villemomblois de plus de 64 ans, qui ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu. Attention le nombre de places est limité à 30 participants.

VOYAGE AU PORTUGAL ⁽¹⁾: du 20 au 27 septembre 2024

Partez en voyage: un circuit de 8 jours / 7 nuits est organisé à travers le Portugal. Entre Porto et Lisbonne, ce programme vous permettra de découvrir les principales villes et sites importants du nord au centre du Portugal. **Tarif 8 jours/7 nuits: 1 460 €**

→ Date d'inscription: **vendredi 17 mai 2024 à 14h** au pôle seniors (limité à 30 places)
(seront prioritaires les seniors n'ayant jamais participé à un voyage avec le CCAS en 2023)

⁽¹⁾ Pour une meilleure mixité sociale, 12 places sont réservées aux seniors remplissant les conditions suivantes:

→ Pour les personnes seules: revenu inférieur à 1 800 €/mois

→ Pour les personnes en couple: revenu inférieur à 2 800 €/mois

En cas de places vacantes, les places seront proposées sans conditions de ressources.

Retour en images sur nos derniers évènements



Atelier créatif avec Sylvie Charles



Le CCAS fait sa guinguette le 21 mars 2024



Gym douce les vendredis de 9h45 à 10h45



Recontre intergénérationnelle "Chocolat Party"
le 3 avril 2024



Visite du Château de Breteuil le 24 avril 2024

FACEBOOK



Le CCAS de Villemoble est désormais présent sur Facebook sous la dénomination suivante: **CCAS de Villemoble - Centre Communal d'Action Sociale** (le lien est disponible sur le site de la ville). Vous êtes les bienvenus sur notre nouveau réseau social! Nous aurons plaisir de vous partager les dernières actualités du CCAS. Suivez-nous, à bientôt!

21 juin | 19h

Parc Jean Mermoz

120 Grande Rue, Villemomble



Fête de la

musique

2024



Villemomble

Avec la participation des classes de musique
et de danse du Conservatoire Maurice Ravel,
suivi d'une soirée animée par un DJ



@mairie.villemomble

Renseignements : 01 48 55 05 05
conservatoire@mairie-villemomble.fr

Agenda boutiques éphémères

20 avenue Outrebon

DU 07/05 AU 12/05 :
BOUTIQUE FERMÉE

DU 14/05 AU 19/05 :
L'ATELIER LES COULEURS DU MONDE
Bijoux et pierres naturelles
POUR LES PETITS CHOUX
Articles en crochet pour enfants
CHEZ LAURETTE: Décoration de table en Wax

DU 21/05 AU 30/06 :
CHASSEUR D'AUBAINES
Vêtements de seconde main,
vinyles d'occasion, affiches de cinéma, etc.

39 avenue Outrebon

DU 07/05 AU 12/05
AT ZOHRA'S: Santé et bien-être,
produits artisanaux, épices

DU 14/05 AU 19/05
GUILLONNET: Linge de maison
et ustensiles de cuisine

DU 21/05 AU 26/05
SYLVIE AUFFRET: Bijoux en macramé
CECILE UNE FILLE EN AIGUILLE
Création de sacs et accessoires

DU 28/05 AU 02/06
MILIPERLIE: Broderie d'art,
création de bijoux et accessoires



1



2



3



4



5



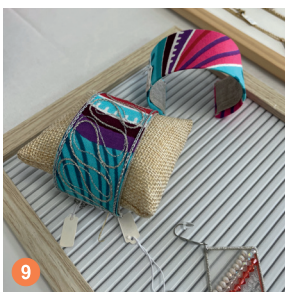
6



7



8



9

- 1 - L'atelier les couleurs du monde
- 2 - Pour les petits choux
- 3 - Chez Laurette
- 4 - Chasseur d'aubaines
- 5 - At Zohra's
- 6 - Guillonnet
- 7 - Sylvie Auffret
- 8 - Cecile une fille en aiguille
- 9 - Miliperlie

CONTACT

Service Commerce & Innovations
01 49 35 25 47 | 06 46 46 78 49
commerce@mairie-villemomble.fr
www.villemomble.fr

Retrouvez les derniers résultats marquants de vos clubs sportifs et les dates des matchs à venir.

TENNIS



Le Tennis Club de Villemomble a remporté une série de victoires au championnat individuel jeunes de la Seine-Saint-Denis, le 1^{er} avril dernier. Liam Faye est arrivé en finale dans la catégorie 13/14 ans, tandis qu'Arnaud Byah est arrivé jusqu'en demi-finale. Laurendi Fischer, a lui remporté la victoire, dans la catégorie des 17/18 ans.

NATATION



L'équipe de natation a remporté plusieurs podiums lors des derniers championnats départementaux. Un grand bravo à Anès Kechiouch (1^{er} sur les 50, 100 et 200 brasse & 3^e sur le 200 4 nages), Ewen Lautredoux (1^{er} sur les 100 et 200 dos, 2^e sur le 50 brasse & 3^e sur le 50 dos et 200 4 nages), Lysandro Ceccotti (3^e sur le 100 dos) et Aïnara Mora (3^e sur le 100 dos) pour leurs belles performances.

BADMINTON



Lors du Championnat départemental jeune, l'équipe de badminton a remporté deux médailles: une médaille d'argent pour Anatole et Simon en double dans la catégorie minime A et une médaille d'or pour Anatole en simple minime A. Deux femmes se sont également illustrées chacune dans leur catégorie lors du Championnat départemental simple adulte en remportant deux médailles d'or: Romane en simple dame 5A et Alice en simple dame 4.

→ Retrouvez toute l'actualité de vos clubs sur leurs réseaux sociaux.

HANDBALL



Après deux victoires en mars, l'équipe Seniors Féminines (Nationale 1) se positionne 4^e au classement. Le prochain match qu'elles disputeront, à domicile, aura lieu le **samedi 25 mai à 18h30** contre Besançon à la salle Paul Delouvrier.

L'équipe des Seniors Masculins (Nationale 2) comptabilise, quant à elle, deux victoires et deux défaites durant les mois de mars et avril et se hissent également à la 4^e place du classement. Ils disputeront leur prochain match, contre Sarrebourg, le **samedi 25 mai à 20h30** à la salle Paul Delouvrier.

24 SITES POUR 2024

→ **Dimanche 26 mai | 14h-18h**

Dans le cadre de l'opération «24 sites pour 2024», la Ville propose un événement sportif le **dimanche 26 mai**, sur la place Emile Ducatte (face au Château), **de 14h à 18h**. Ce nouveau rendez-vous, sur la thématique des sports paralympiques, offre une variété d'activités: escrime fauteuil, hand fauteuil, boccia, sarbacane, football et volley-ball. Un événement en partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis et le Comité départemental olympique et sportif 93 (CDOS 93).

Ces rendez-vous sont tout public et gratuits. Un dernier rendez-vous sera proposé le **samedi 6 juillet de 14h à 19h**. Plus d'informations sur les programmes et les horaires sur villemomble.fr

VOUS SOUHAITEZ NOUS COMMUNIQUER VOS RÉSULTATS?

Envoyez-nous un mail à l'adresse: communication@mairie-villemomble.fr

Conseil municipal - 05/04/24

Voici les délibérations les plus importantes du Conseil municipal, qui s'est tenu le 5 avril dernier :

SOLIDARITÉ



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SUPÉRIEURES À 23 000 €, POUR L'ANNÉE 2024

Le Conseil a attribué des subventions à 7 associations villemombloises, dont Villemomble Sport et Villemomble Partage. Cette série de subventions annuelles s'élève à un montant total de 1 450 000 euros.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS INFÉRIEURES À 23 000 €, POUR L'ANNÉE 2024

Plusieurs subventions ont également été accordées à d'autres associations villemombloises, telles que *Les Amis du Château*, ainsi qu'à des organismes à portée nationale tels que *Espoir pour le Cancer*. Cette série de subventions annuelles s'élève à un montant total de 52 307 euros.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE VILLEMOMBLE, POUR L'ANNÉE 2024

Le Conseil a également pris la décision d'attribuer une subvention globale de fonctionnement de 1 200 000 d'euros au CCAS, afin de financer les activités du centre.

BUDGET



APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2024

Le Conseil municipal a voté l'approbation du budget primitif de la Ville. Soit un total général de recettes et de dépenses égal à un peu moins de 67 millions d'euros.

PETITE ENFANCE



MODERNISATION DU MULTI-ACCUEIL « CADET ROUSSELLE »

La Ville a décidé d'approuver le projet de financement, proposé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), en vue des travaux de modernisations des locaux du multi-accueil « Cadet Rousselle ».

#CMVillemomble

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus, et délibérations, des Conseils municipaux sur le site villemomble.fr dans l'onglet *Conseil Municipal*.



ÉVÈNEMENTS

→ Samedi 25 mai | 13h-18h

KERMESSE

Rendez-vous au **parc de la Garenne**, le **samedi 25 mai**, pour la nouvelle édition de la kermesse de printemps. Pour cette version 2024, la Ville propose une série de jeux, animations, structures gonflables, food trucks et plein de lots à gagner.

25/05

→ Mardi 18 juin | 18h

APPEL DU 18 JUIN

Afin de célébrer le 84^e anniversaire de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle, une commémoration est organisée le **mardi 18 juin, à 18h à la stèle Charles de Gaulle**.

18/06

→ Tous les week-ends du vendredi 28 juin au dim. 14 juillet | 11h-22h

LA TERRASSE ÉPHÉMÈRE

Pour cette 4^e édition de la Terrasse Éphémère, la Ville a organisé une série de rendez-vous culturels, d'animations et de concerts, **au Château Seigneurial**. Des foods trucks seront aussi présents tous les week-ends **du vendredi 28 juin au dimanche 14 juillet**.

28/06
au
14/07

CULTURE

→ Du vendredi 24 mai au dimanche 2 juin

EXPOSITION PEINTURES ET SCULPTURES « ART MAT »

Pour l'association « *Groupe des Beaux-Arts du Raincy-Villemomble* », l'accès à l'art et à la culture pour tous constitue une priorité et ne cessera jamais de l'être. L'association propose un nouveau salon d'arts plastiques, « *Art Mat* », au **Château Seigneurial**, **du vendredi 24 mai au dimanche 2 juin**. Pour cette 1^{re} édition 2024, toutes les formes d'Art y seront accueillies: peinture, photographie, sculpture, gravure... Des animations surprises seront proposées pour toute la famille!

Horaires: vendredi 24 mai: 10h-21h, du lundi 27 au vendredi 31 mai: 14h-18h et les 25 et 26 mai, 1^{er} et 2 juin: 10h-18h

24/05
au
02/06→ Samedi 1^{er} juin | 18h

YOYO À L'HÔTEL DE LA GUITARE BLEUE

Le Conservatoire Maurice Ravel accueille le spectacle, tout public, **YOYO à l'Hôtel de la guitare bleue**, le **samedi 1^{er} juin, à 18h**. Un conte musical, haut en couleur, qui permet aux enfants de mieux connaître la guitare et toutes ses possibilités sonores. Le tout, en découvrant différents styles de musique tels que le rock, le jazz, le blues, la bossa nova ou le flamenco, incarnés par des adorables doudous! Avec la participation de l'ensemble de guitares du Conservatoire Maurice Ravel. Réservation conseillée, à partir du 6 mai, auprès du Conservatoire Maurice Ravel au 01 48 55 05 05 ou par mail à conservatoire@mairie-villemomble.fr

01/06

→ Samedi 15 juin | 15h

RENCONTRE-AUTEUR AVEC RÉMY BOREL

Le **samedi 15 juin**, la Médiathèque Robert Calmèjane organise une **rencontre avec l'auteur Rémy Borel**, autour de son deuxième ouvrage intitulé *Des moments ordinaires*, publié fin avril, aux éditions Nombre7. Mélange de fiction et de moments vécus par le chef de brigade, le roman retrace le quotidien de la brigade des mineurs de Seine-Saint-Denis, en se focalisant sur les affaires qui ont marqué Rémy Borel, durant sa carrière.

15/06

GRUPE DE LA MAJORITÉ - RÉUSSIR VILLEMOMBLE ENSEMBLE

Notre ville est à une étape cruciale de son destin. Intégrée voir annihilée par un cadre législatif voulu par la gauche parlementaire de 2012, Villemomble comme toutes les villes de la Métropole parisienne est sous le joug de la volonté urbanistique de l'État, qui voudrait que nous **construisions encore et encore, jusqu'à la perte de notre propre identité**. La minorité de gauche au Conseil municipal vous dit qu'elle voudrait un «urbanisme raisonné»: ne vous y trompez pas! Ils ont voté et soutenu la loi ALUR de 2014: celle qui a généré une hausse de 10% de la population en seulement 3 ans!

Et vis-à-vis de la majorité précédente de 2014, dont **Jean-Michel BLUTEAU, notre Maire, est parti avec quelques élus**: il fallait dire non aux constructions folles, et **ils ont fait le choix de l'action plutôt que de la soumission**.

Certes, cette voie est ardue: les difficultés sont nombreuses mais les résultats sont déjà là: le nombre de constructions a baissé depuis 2020 de 30%! Et lorsque la concertation s'exerce avec les habitants dont la majorité actuelle se fait fort, **il a été décidé de ne pas urbaniser davantage le secteur Guérin. Et ses habitants nous remercier**.

Malgré les contextes politique et économique incertains, la majorité RVE tient le cap: l'exercice budgétaire **2023 dégage une capacité financière supérieure à l'année dernière**. Nos efforts dans tous les domaines payent. On regrettera que les minorités municipales ne veuillent pas le reconnaître, mais s'échinent à «râler pour râler».

Groupe Réussir Villemomble Ensemble

f @ Réussir Villemomble Ensemble | reussirvillemomble@gmail.com

GRUPE D'OPPOSITION - UNION POUR L'AVENIR DE VILLEMOMBLE

En 2020, M. Bluteau voulait être un Maire 2.0 à la pointe des réseaux sociaux et de l'usage d'internet pour avoir une communication réactive et proche des habitants. Quatre ans après c'est plutôt un **Maire 0.0 qui dirige notre ville**. Des bugs à répétition pour les inscriptions scolaires, un site internet sous-utilisé avec souvent des informations périmées, des difficultés pour avoir un rendez-vous avec lui et aucune réunion de quartier. **Autre promesse non tenue, contenir la délinquance** avec sa coûteuse police municipale; lui qui parfois communique sur ses faibles réalisations, là c'est silence radio, car en matière de sécurité **entre 2022 et 2023** le bilan est catastrophique.

Cambriolages **+23%**

Destructions et dégradations **+26%**

Vols dans les voitures **+43%**

Vols d'accessoires dans les voitures **+73%**

Double constat: le **coût de la police municipale** n'est pas à la hauteur des résultats et la **coupure de l'éclairage public** la nuit a eu des effets catastrophiques. Finances, il semble là aussi avoir des choses à cacher. Depuis décembre nous avons demandé une mission d'information et d'évaluation concernant les recours à des cabinets extérieurs. **Le maire retarde son travail, pourquoi?** Européennes 2024: **le 9 juin n'oubliez pas de voter** car contrairement aux partis extrémistes de gauche et de droite qui la combattent, l'Europe même si elle doit constamment se réformer pour être plus proche des demandes des citoyens a été depuis sa création un élément de stabilité et de paix pour tous.

Contact: calmejane2026@gmail.com

Les élus du groupe UAV: P.Calméjane, F.Bergougnou, G.Le Masson, A.Kalanyan, T.de Gallier de Saint Sauveur, L.Lefevre.

GRUPE D'OPPOSITION - ALLIANCE DÉMOCRATIQUE À VILLEMOMBLE

Jusqu'où ira le maire et son équipe?

Lors du rapport d'orientation budgétaire du 8 mars 2024, l'adjoint à l'enfance **n'a pas écarté la possibilité d'une nouvelle hausse des tarifs municipaux pour la rentrée 2024**. Rappelons **qu'après une première augmentation des tarifs municipaux** en 2022, de **nouvelles augmentations** avaient été **appliquées en 2023**. Ces augmentations **honteuses** concernent sur les ménages avec enfants.

Le maire a **abandonné** son projet de la Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) Guérin en raison de la **pression des habitants** après son **désastre politique et humain**. Les conséquences **financières** pour la ville sont **catastrophiques**. Le maire est tenu **d'acquiescer toutes les maisons rachetées dans le cadre de la ZAC**.

La ville **n'a plus d'argent**. Il est nécessaire pour le maire de **vendre des terrains aux promoteurs immobiliers** ou **d'augmenter les tarifs municipaux**.

La ville aurait pu réaliser une **plus-value de 400 000 € avec la vente de l'ancien conservatoire** mais en a fait cadeau au **nouvel acquéreur**.

Après avoir **augmenté 2 fois** de suite **les prix des cantines, des centres de loisirs et gaspillé de l'argent public sans réelle utilité**, le maire vous demandera sûrement de **refaire l'effort**. **Il faut que cela cesse!**

Les Villemombois **ne sont pas responsables** de la **gestion désastreuse** de la ZAC Guérin ni même de la ville.

Nous demandons au maire **de renoncer à de nouvelles augmentations de tarifs pour la rentrée 2024**.

Vous pouvez compter sur ADAV pour vous défendre.

Anne LECOEUR (Présidente), ancienne adjointe au maire au social, aux seniors et à la santé. Sandrine VERBEQUE, ancienne adjointe au maire à l'urbanisme. Lahoussaine BIYOUKAR, ancien adjoint au maire au sport et à la politique de la ville.

Mail: adav.villemomble@gmail.com, Tel: 06 64 15 00 43, Page Facebook: Alliance Démocratique à Villemomble.

GRUPE D'OPPOSITION - LE RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES

L'urbanisme: un sujet phare à Villemomble.

Depuis 3 ans le service urbanisme a été chaotique et un gouffre financier. Licenciements, démission, recrutement difficile. On en est arrivé à faire gérer les permis par une agence de Lille et à devoir payer un chasseur de têtes pour recruter. Résultat: de nombreux permis tacites accordés sans instruction et certains adjoints se sont pris pour des experts, ...que d'erreurs!

Un projet de ZAC et des actions en justice ruineuses pour la ville, des programmes immobiliers contestables, des terrains de la ville bradés et des choix d'urbanisme qui vont à l'encontre des préconisations du préfet.

En quoi construire ou rénover des logements dans les rues déjà urbanisées qui mènent aux gares (quand l'Île de France en manque autant) est-il nocif pour des jeunes Villemombois qui voudraient se loger dans la ville de leur jeunesse, de leur club sportif, de leur famille?

Il ne faut pas regarder le besoin de logement par le petit bout de la lorgnette mais bien observer la réalité de l'installation des plus jeunes familles. Monsieur le maire qui a commencé par loger sa belle-fille, en 1 mois, dans un logement social grand et neuf est mieux placé que chacun pour savoir la difficulté des jeunes à se loger.

Nous restons attachés à un urbanisme raisonné qui intègre besoins et attentes en respectant l'identité de notre ville. Après tout densifier la rue Outrebon ne permettrait-il pas aux commerces d'enfin se développer? Aux jeunes foyers de se loger?

Jean-Marc Minetto (Président du groupe), Élisabeth Pochon, Nathanaël Bancel. Conseillers municipaux du Rassemblement de la gauche et des écologistes. Tel: 07 66 27 92 23, Mail: minetto2020@gmail.com, Page facebook: Minetto2020-2026



JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CASERNE DE POMPIERS DE VILLEMOMBLE

Samedi 18 mai 2024 | 10h-17h30

**Centre de secours villemomble
1, rue des Haies - 93250 Villemomble**

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS :
Grimper à l'échelle aérienne, démonstration
de manoeuvres incendie, etc.



BIENVENUE !

Février

Souhayl AMINI | Muhammad-Wafiy AZIZ | Jessim CHERIGUENE | Ibrahim EL
BAHAOUI | Zayn MAJRI | Emma ZAHARCIUC

Mars

Ladan ADEN | Iréna AMALANATHAN | Félicia BAKAYOKO | Rafif BELGUERS
| Aminata CAMARA | Adem CHILLAOUI | Aylan CHKOUNDA | Naomie
DELOUYA | Mathieu DEVERWERAERE | Hugo DEVERWERAERE | Woury
DIALLO | Mathis DIAMONIKA MOUDILOU | Hakim DJAÏLANI | Shaily DOLE
| Lina GÖKPINAR | Sarah-Daiana IANOS | Rayane IZDINE | Thaïs KULULA
EBENGO CHABROL | Maslin LIMERY | Ion LOZOVAN | Eva MAGALHAES |
Raphaël MAHIEU HANNA | Rayane QUAOUASS | Giulia ROMOLI | Abbie
SAMBE | Miya SOOBHANY LASSUS | Rina TOUATI | Clarence VILLENEUVE

FÉLICITATIONS

Mars

Tahar MEDJEROU et Fatiha BELKHEIR
Rachid TAOUIL HASSOUNA EL GHMARI et Fethia CHAOUCH

CONDOLÉANCES

Février

Camille COURLET de VREGILLE, 95 ans

Mars

Doudou AL LOHOURI, 49 ans | Guy AUBIN, 81 ans | Cyril BERGONZI, 52 ans
| Cosimo DE GIORGI, 90 ans | José DIAS CORREIA DE SA, 72 ans | Claude
FOURNAUD, 89 ans | Bernard GIZARD, 85 ans | Dominique HOFFMANN, 56
ans | Albert MOLINA, 97 ans | Bouchaib NOUIMI, 70 ans | Victor PEZZALI, 86
ans | Eliane ROSSOU, 92 ans | Jacques SER, 95 ans

INFOS PRATIQUES

Les horaires de la mairie :

*Lundi, mardi et vendredi : 8h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 20h
Jeudi : 13h30 - 17h*

*Pendant les vacances scolaires :
la mairie ferme de 12h à 13h30*



@mairie.villemomble

**Ou retrouvez-nous
sur www.villemomble.fr**



**Vous ne recevez qu'épisodiquement
Villemomble & Vous ?**

Faites-le savoir en nous écrivant à
communication@mairie-villemomble.fr
ou en appelant le 01 49 35 25 37

Selon les données transmises au 26/04/24

25 mai

13h > 18h

Parc de la Garenne

Jeunesse

de printemps

**JEUX, ANIMATIONS,
STAND MAQUILLAGE,
RESTAURATION ET
LOTS À GAGNER !**

Avec la participation de la Société d'Horticulture
de Villemomble et des Environs (SHVE)

Entrée libre

1 TICKET-JEU = 1.50€

10 TICKETS = 10.50€

Fermeture de la billetterie à 16h30

Renseignements : 01 49 35 25 39
evenementiel@mairie-villemomble.fr